



ROUTE ET AMÉNAGEMENT

## Le dispositif hivernal des routes est activé !

Le Département active son dispositif de viabilité hivernale du 13 novembre 2023 au 18 mars 2024

Publié le : 13 novembre 2023

Ce dispositif de viabilité hivernale permet de garantir la sécurité des usagers, veiller à la qualité des routes et s'assurer que les conditions de circulation restent optimales.

Pour l'hiver 2023-2024, sur les 275 agents de la Direction Routes et Aménagement, **73 agents départementaux** (patrouilleurs, responsables d'intervention, agents d'exploitation, permanent, cadre d'astreinte, mécaniciens) **sont en astreinte chaque semaine**, mobilisables 7j/7 et 24h/24. 27 engins de service hivernal (engins équipés de saleuses et de robots) peuvent intervenir.

Grâce à 4 stations météorologiques installées sur les axes principaux du territoire et de 10 patrouilleurs, les responsables d'intervention ont une vue globale de l'état des routes. Ils peuvent ainsi déclencher en temps réel le traitement des zones impactées par la neige ou le verglas et mettre à jour les conditions de circulation sur le site internet

[www.meuse.fr](http://www.meuse.fr)

Les infos routes sont mises à jour **dès 7h du matin du lundi au samedi** et dès 8h le dimanche. En cas d'intervention, la mise à jour se fait toutes les 4 h.

### LIENS UTILES

- > En savoir plus sur le dispositif de viabilité hivernale
- > Consulter l'état des routes



DÉPARTEMENT DE LA  
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55